



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2023 09 01

OBJET :

Séisme au Maroc et inondations en Libye : subvention au Secours Populaire Français

L'an deux mille vingt trois, le lundi vingt cinq septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mmes Michèle Maurel, Nadine Ezingear, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Céleschi, Mme Fabienne Irlès, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Michel Caruso, Mmes Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Cérangioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Gérard De Zordo, Mmes Malika Vannucci, Sandrine Mauras et Marie-Fleur Alquier.

Etaient excusées : Mmes Martine Abellan et Kareen Woignier.

Le quorum est atteint.

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que le Maroc a été frappé par un séisme de très forte magnitude le 8 septembre dernier et la Libye par de violentes inondations dans la nuit du 10 au 11 septembre 2023. Les dégâts et le nombre de victime sont considérables.

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 4.000 euros à la fédération des Alpes-Maritimes du Secours Populaire Français, afin de l'aider à mener à bien l'ensemble de ses missions d'aide et de soutien auprès des nombreuses familles victimes de ces événements climatiques d'une ampleur considérable.

**Le conseil municipal,
Oùï l'exposé du maire,
Après en avoir délibéré,**

Décide d'accorder une subvention de 4.000 euros à la fédération des Alpes-Maritimes du Secours Populaire Français, pour l'aider à mener à bien les missions d'aide qu'elle poursuit auprès des familles sinistrées, victimes des séismes et violentes inondations qui ont respectivement touchés le Maroc et la Lybie début septembre 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 27

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le Maire,
Francis TUJAGUE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230925-20230901-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2023

Publication : 27/09/2023

Le Maire Francis TUJAGUE

